

D2024-049

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PUY-DE-DÔME

MAIRIE de ROYAT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le dix du mois de juillet, à dix-huit heures, le Conseil municipal de la commune de ROYAT, dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie de Royat, sous la présidence de M. Marcel ALEDO, Maire de Royat.

Date de convocation : 3 juillet 2024

Etaient présents : MM. ALEDO Marcel, LUNOT Jean-Pierre, JARLIER Marie-Anne, AUBAGNAC Michel, DOCHEZ Alain, GAZET André, COQUEL Isabelle, JOURDY Isabelle, MINGUET Géraldine, BUONOCORE Jacqueline, JALLEY Philippe, SOLELIS Véréne, CANAVEIRA Antonio, ASUNCION Fernand, BELZANNE Arnaud, CURNOL Stéphane, MAHE Lucie,

Procurations :
Christine BIGOURET-DENAES à Marie-Anne JARLIER
Virginie MICHEL à Stéphane CURNOL
Jean-Luc MEYER à Isabelle COQUEL
Bruno TIRADON à André GAZET
Annie CHAUMETON à Marcel ALEDO
Delphine LINGEMANN à Jean-Pierre LUNOT

Absents/ Excusés : CELSE Jean-Louis, BERNETTE Christian, JOUFFRET Philippe, MERCIER Sophie

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-27 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 23 dont 6 procurations

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal ; Mme MAHE Lucie a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

OBJET : Buvette Eugénie : Approbation du projet et demande de subventions

Rapporteur: Mme Isabelle COQUEL, 7ème adjointe

Le Kiosque de la Buvette Eugénie et sa cloche en verre ainsi que la Source Veleda constituent un véritable emblème du thermalisme royadère. Ces édifices sont inscrits aux Monuments Historiques et leur image est très fréquemment utilisée dans le cadre de campagnes de promotion du thermalisme en France.

En 2023, la Ville de ROYAT a commandé au Cabinet ACA Architectes, un diagnostic patrimonial du Kiosque de la Buvette Eugénie et de sa cloche en verre y compris de l'édifice de la Source Veleda.



D2024-049

Un dossier complet de diagnostic historique et de l'état sanitaire de ce bâti inscrit a été réalisé par le Cabinet ACA Architectes, accompagné par le Cabinet de Monsieur PICOT et par l'entreprise NAILLER. Ce diagnostic comporte une analyse historique et chronologique des édifices, un diagnostic sanitaire de l'état des bâtiments. Cette étude a été présentée le 13 octobre 2023.

En parallèle et afin de poursuivre cette opération de restauration de ce patrimoine inscrit, ce diagnostic a été transmis à la DRAC pour une instruction devant le contrôle scientifique et technique réalisée par les services de l'Etat. Le 30 janvier 2024, Monsieur le Maire a reçu un avis favorable qui a reconnu le diagnostic comme « conforme à l'état de l'art ». Cet avis comportait des prescriptions devant être prises en compte dans le cadre de la poursuite des opérations de restauration.

Considérant l'estimation prévisionnelle des travaux de restauration du Kiosque de la Buvette Eugénie et de la Source Veleda qui fixe le montant des travaux de restauration à 813 108,98€ HT, considérant l'estimation prévisionnelle des travaux de remise en eau de la Buvette Eugénie et du Miroir d'eau qui fixe le montant des travaux à 120 000€ HT, le montant global des travaux s'élève à **933 108,98€ HT**.

Dans un premier temps, il est question de conduire une mission de maîtrise d'œuvre allant de la phase diagnostic (DIAG) à la phase Assistance pour la passation de contrats de travaux (ACT). Ces études préalables concernent également la possibilité de remettre en eau le Kiosque de la Buvette Eugénie comme c'était le cas initialement.

Le détail du coût des études est le suivant :

- Honoraires du Cabinet ACA architectes 64 664,45€ HT (phase DIAG à ACT)
- Honoraires du Cabinet BLD Water Design (bureau d'études fontainier) 15 340€ HT
- Sondages réalisés par l'Entreprise NAILLER 1 846€ HT
- Etudes du Cabinet de M. PICOT 1 375€ HT
- Etudes diagnostic complémentaire 15 375€ HT

Soit un montant global d'études de 98 600,45€ HT.

L'opération peut s'inscrire dans différents dispositifs d'aides financières, le plan de financement suivant est présenté :

Dépenses en €		Recettes en €			
		Partenaires financiers	Dépense subventionnable	Subvention	Taux réel en %
Etudes préalables et Etudes de MOE (DIAG – ACT)	98 600,45 €	DRAC	98 600,45 €	39 440,18 €	40%
		REGION AURA		19 720,09 €	20%
		CD63		19 720,09 €	20%
		AUTOFINANCEMENT		19 720,09 €	20%
TOTAL	98 600,45 €	TOTAL	98 600,45 €	100%	

D2024-049

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **d'approuver le projet de réalisation des études préalables et des études de maîtrise d'œuvre de la phase Diagnostic à la phase Assistance à la passation des contrats de travaux.**
- **d'arrêter le plan de financement,**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter toutes formes d'aides financières et de subventions pour le financement de cette opération et à prendre toutes les décisions permettant la réalisation de ces études dans le cadre de l'opération de restauration du Kiosque de la Buvette Eugénie et de sa cloche en verre et de la Source Veleda y compris la remise en eau de la Buvette Eugénie.**
- **de rappeler que les crédits nécessaires seront inscrits lors de la prochaine décision budgétaire.**

Fait et délibéré et en séance, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Marcel ALEDO

